



SASU CARRIERES DE SAINT GEORGES Carrière de Goulvent Commune de Saint Georges le Flécharde (53)

RELEVÉ DES NIVEAUX DE VIBRATIONS LIÉES AU TIR DE MINES DU 08 AOÛT 2014

□ PLAN DE TIR

- ▶ Charge unitaire maximale : 110 kg

□ RESULTATS TRANSCRITS DANS LES TABLEAUX CI-DESSOUS :

▶ STATION A : « Eau de Sarthe »

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.6	0.7	0.7
Fréquence (Hz)	42.7	15.2	15.5
Vitesse pondérée (mm/s)	0.4	0.7	0.7
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n°2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

▶ STATION B : « Goulvent »

- ➔ Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

▶ STATION C : « Lotissement St Georges le Flécharde »

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.5	0.8	0.2
Fréquence (Hz)	46.5	39.4	51.2
Vitesse pondérée (mm/s)	0.4	0.6	0.1
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n°2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

▶ STATION D : « La Tannerie »

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.7	0.7	1.0
Fréquence (Hz)	39.4	37.9	39.4
Vitesse pondérée (mm/s)	0.5	0.6	0.6
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n°2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

□ OBSERVATIONS

Les vitesses mesurées respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/10.